



Lérot © Deschandel-Sabine



Grand Rhinolophe © C.Perelle



Martre des pins © B-Harivel

PRÉSENTATION

Fondé en mars 1978, le Groupe Mammalogique Normand s'est fixé comme objectifs **l'étude et la protection des mammifères sauvages** et la sauvegarde de leurs milieux en Normandie.

Agréé au titre de la protection de l'environnement, le GMN est membre de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM) dont il est le représentant régional.



Sangliers © D. Flé

LES ADRESSES UTILES

S.O.S chauve-souris

- > gmn@gmn.asso.fr
- > Eure et Seine-Maritime
02 32 42 59 61
- > Calvados, Manche et Orne
09 54 53 85 61

Echouages de mammifères marins

- > Observatoire PELAGIS
05 46 44 99 10

Antenne Ouest

- > 1018, Grand Parc
Maison des associations
14 200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
09 54 53 85 61

Antenne Est

- > 32 route de Pont-Audemer
27 260 ÉPAIGNES
02 32 42 59 61

> www.gmn.asso.fr

Création graphique : lacuisinedemel.com

Connaître et protéger

LES MAMMIFÈRES SAUVAGES DE NORMANDIE



Groupe Mammalogique Normand

> www.gmn.asso.fr



Lièvre d'Europe © F. Nimal

ACTIVITÉS

Statut et répartition des mammifères

Le travail effectué par les bénévoles et les salariés de l'association permet de constituer **une banque de données incontournable sur les mammifères normands** et de publier des atlas.

Cet état des connaissances permet de dresser une liste exhaustive des mammifères sauvages et d'**établir pour chaque espèce la répartition et le statut de rareté.**

Une nouvelle enquête globale est en cours sur la période 2011/2020 en vue d'établir un nouvel atlas en 2024.

Activités scientifiques de recherche

Le GMN étudie les espèces de mammifères sauvages de Normandie par le biais d'opérations scientifiques comme **l'étude des terrains de chasse d'espèces de Chiroptères par radiopistage** ou encore **le suivi d'espèces rares** (présence, écologie...) à l'aide d'analyses génétiques...

Actions de protection

Des actions de protection physique des sites d'hibernation ou de reproduction des chauves-souris sont réalisées par l'intermédiaire de conventions signées entre le GMN et des collectivités locales, des gestionnaires d'espaces naturels ou des particuliers.

Le GMN motive **la protection réglementaire de certains sites** par la mise en place d'Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes (APPB) ou le classement en Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et intervient pour faire respecter la législation relative à la protection des espèces.

Actions de coordination et d'animation de réseaux

Structure référente pour les mammifères, le GMN **coordonne les actions en faveur de certaines espèces** comme la Loutre d'Europe ou les chauves-souris.

Actions de sensibilisation, d'information du public et de formation

Des animations destinées au grand public comme la « Nuit de la Chauve-souris » sont organisées en partenariat avec d'autres associations.

Des enquêtes participatives sont initiées pour associer le grand public et l'inviter à faire remonter les observations de mammifères.

Publications

- > **Le Petit Lérot**
Revue scientifique de l'association
- > **La Lettre du Petit Lérot**
Bulletin de liaison de l'association
- > **Les Mammifères Sauvages de Normandie — Statut et Répartition**
Atlas de répartition



MAMMIFÈRES DE NORMANDIE

La Normandie offre aux mammifères une grande diversité de paysages (bocages, réseau hydrographique dense, plaines agricoles, forêts, landes littorales, mer et estuaires, etc.) et, de par sa position géographique et la douceur de son climat, permet à des espèces nordiques et d'affinité méridionale de se côtoyer.

Ainsi, 78 espèces de mammifères sauvages occupent la Normandie actuellement dont :

- > **9 espèces d'insectivores**
- > **20 espèces de chauves-souris**
- > **9 espèces de carnivores**
- > **2 espèces de lagomorphes**
- > **19 espèces de rongeurs**
- > **5 espèces d'ongulés**
- > **5 espèces de cétacés**
- > **2 espèces de phoques**

D'autres espèces sont observées de manière occasionnelle notamment des mammifères marins.



© L. Biegala



Phoque veau-marin © C. Lecoq